



## Compte rendu de la 57<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'APASE Le lundi 24 octobre 2022 VIRTUEL VIA MS TEAM

### MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATIONS :

Pamela Isfeld souhaite la bienvenue à tous les participants à l'AGA et souligne le fait que l'assemblée se déroule sur le territoire traditionnel de la Nation algonquienne Anishinaabe.

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

P. Isfeld présente l'ordre du jour et en expose les grands points à l'intention des participants.

**Résolution : Il est proposé par A. Poff et appuyé par C. Husband que l'ordre du jour soit adopté. Personne ne s'oppose à l'ordre du jour. Résolution adoptée.**

### 2. PRÉSENTATION DU COMITÉ EXÉCUTIF :

P. Isfeld remercie les nouveaux membres du Comité exécutif et ceux et celles qui poursuivent leur mandat et leur souhaite la bienvenue. Elle souligne les membres démissionnaires et les remercie de leur temps et de leur travail ardu. Le 31 août, P. Isfeld a entamé la première année de son mandat de trois ans à la présidence de l'APASE. Elle explique que le Comité exécutif se compose de deux membres représentant chacune des filières FS, de quatre membres à titre particulier provenant de n'importe quelle filière et de la présidente élue.

### 3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 25 OCTOBRE 2021 :

**Résolution : Il est proposé par M. Johnson et appuyé par M. Brulotte que le compte rendu de l'AGA de 2021 soit adopté. Résolution adoptée.**

### 4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE :

P. Isfeld souligne que la Covid19 est toujours présente et a entraîné une nouvelle normale pour ce qui est des exigences de l'employeur en matière de retour au travail. Il est également possible qu'une autre vague de Covid19 survienne et que de nouvelles restrictions soient imposées. Le CNM a tenu plus de 25 rencontres au sujet de la Covid19 au cours de la dernière année et ces réunions se déroulent à présent sur une base mensuelle. Nous avons continué à promouvoir les normes de SST, en particulier depuis le retour au travail à l'AC et dans les missions. Nous gardons l'employeur dans le droit chemin à l'égard de la SST et, grâce à une meilleure aération et à un meilleur contrôle des émanations de CO<sub>2</sub>, il sera mieux en mesure d'offrir un environnement de travail sécuritaire et de réagir rapidement à une éventuelle nouvelle vague.

La réinstallation continue à poser des problèmes lorsque des membres déménagent. P. Isfeld a comparu devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, et l'APASE aura une deuxième occasion de témoigner devant le comité. Le sondage triennal que nous avons mené au début de 2022 a confirmé que les DSE restent un point particulièrement pénible pour les membres. L'APASE profitera de sa comparution devant le Comité sénatorial des affaires étrangères, des négociations collectives actuellement en cours et du prochain examen cyclique des DSE pour exposer à l'employeur les préoccupations du groupe FS. Le Comité exécutif a confié un mandat officiel au comité de négociation jeudi dernier.

Il n'y a pas de rapport de gouvernance parce que la présidence est devenue un poste permanent dans la structure de gouvernance de l'APASE. Kim Coles a quitté au mois d'août et Bertrand Myre a été embauché en remplacement de Kim. Bertrand poursuivra l'examen des programmes de l'APASE que K. Coles avait amorcé. Au début de la nouvelle année, le Comité exécutif élaborera une stratégie de gestion des risques pour l'APASE, alignée sur le plan stratégique.

Pour ce qui est de l'avenir, P. Isfeld veut que les membres obtiennent l'attention, le respect et le soutien de l'employeur et du public que le groupe FS mérite. Afin d'atteindre ces objectifs, nous allons renforcer la capacité de défense des intérêts et de relations avec les intervenants de l'APASE. Un élément crucial consistera à recruter un.e agent.e de la défense des intérêts et des relations avec les intervenants qui sera chargé.e d'élaborer une stratégie de promotion des enjeux FS auprès de l'employeur et du public.

### 5. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Bertrand Myre se présente aux participants. Kim Coles a annoncé qu'elle quittait son poste en juin 2022. Le titre anglais du poste changera de Executive Director à General Manager de manière à mieux correspondre au rôle de la présidence au sein de l'organisation. Bert a assumé ce rôle le 2 août 2022.

Les opérations de l'APASE ont continué à être virtuelles presque toute l'année. Jake Baizana, spécialiste des relations de travail aguerris, a été embauché afin d'occuper temporairement le poste de CRT laissé vacant par suite de la nomination de Bert à titre de directeur général. Marty Johnston, qui s'occupait de la tenue à jour de la base de données des membres depuis presque deux ans, a été nommé en permanence le 24 août 2022. Jeff Beard, qui faisait également partie de notre équipe à titre d'agent des finances, est devenu permanent lui aussi le 24 août 2022. Ces mesures s'imposaient pour consolider les ressources humaines de l'APASE.



## Compte rendu de la 57<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'APASE – Le lundi 24 octobre 2022

Dans le budget de cette année, des crédits ont été réservés pour l'embauche de deux employés supplémentaires de manière à garantir que notre modèle de prestation de services professionnels soit complet. On a créé un nouveau poste d'agent.e de la défense des intérêts et des relations avec les intervenants (ADIRPP) qui travaillera de concert avec la présidente et le Comité exécutif et appuiera le rôle du secrétariat en élaboration de politiques. Un.e autre conseiller.ère en relations de travail (CRT) sera également embauché.e pour nous aider à satisfaire aux besoins/exigences croissantes en services de représentation. Le.la CRT supplémentaire absorbera une partie de la charge de travail accrue occasionnée par les effets néfastes de la Covid19 sur les membres de l'APASE. Les ressources additionnelles devraient être en place avant la période des fêtes.

*bout de papier*, sous la direction de la rédactrice en chef Lillian Thomsen, a publié deux numéros en 2022 – volume 32-1 en mars et 32-2 en septembre. Bert a bon Espoir qu'on puisse produire trois numéros en 2023 en accroissant les efforts en vue d'y inclure des contributions provenant de l'extérieur de la collectivité FS. Le tirage de *bout de papier* pose un léger problème.

Pour une troisième année consécutive, le gala annuel des prix de l'APASE n'a pas eu lieu en raison de la pandémie. Tout comme l'an dernier, nous avons produit une vidéo commémorant virtuellement les lauréat.e.s, ce qui semble avoir été bien reçu par l'ensemble des membres. Au cours de l'hiver, le Comité des Prix de l'APASE a reçu plusieurs excellentes candidatures. Au final, quatre candidat.e.s se sont mérité un prix pour leur dévouement et leur excellente contribution à titre d'agent.e du service extérieur.

Nous continuons nos efforts de communiquer autant que possible directement avec les membres. Suivant notre modèle de communications stratégiques, notre agent de communication travaille étroitement avec la présidente afin de produire des messages aux membres à raison d'une fois aux deux semaines. Les messages de la présidente visent à fournir de l'information complète et à jour sur divers sujets d'intérêts reliés à vos conditions d'emploi ou les enjeux touchant la communauté des FS. Les messages de la présidente sont lus par une majorité de membres à tous les vendredis de la première et la troisième semaine de chaque mois. Si vous ne recevez pas les messages de la présidente, c'est que vous n'y êtes pas inscrit.e; alors je vous invite à vous y inscrire pour les recevoir sur une base assez régulière afin d'être au courant et à jour sur certains sujets qui vous concernent.

Bert a souligné la forte hausse du nombre de FS qui font appel aux CRT pour des conseils concernant divers problèmes de relations de travail ou de DSE. Deux de ces problèmes ont retenu l'attention des CRT de l'APASE ces derniers mois : la directive sur la réinstallation et les frais afférents aux voyages de réinstallation, ainsi que l'audit des registres des DSE par l'employeur à partir de 2014. L'APASE a présenté un grief fondé

sur la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*, qui limite à six ans le délai de prescription pour le recouvrement de trop-payés.

B. Myre a hâte aux négociations collectives pour 2022-2023; il revient sur les dates importantes jusqu'ici. L'enjeu clé sera les augmentations économiques parce que la crise de l'inflation est réelle. Une nouvelle convention collective devrait être conclue en 2023.

La prochaine révision cyclique des DSE vient de commencer. L'APASE a créé un comité interne visant à recueillir les propositions de nos membres qui serviront de base pour soumettre nos propositions à la table du Conseil national mixte. Pour nous soumettre vos propositions et suggestions afin qu'elles soient considérées et soumises à la table des négociations, nous vous demandons de nous les faire parvenir le plus rapidement possible à notre adresse courriel générale qui est : [info@pafso.com](mailto:info@pafso.com) Nous avons déjà reçu plusieurs propositions de la part des membres qui seront regroupées et priorisées. Nous prévoyons que les membres du comité du CNM sur les Directives débiteront le processus d'échanges et de négociations à la fin du mois de janvier 2023. Si tout va bien, et qu'il n'y a pas d'impasse au comité du CNM, les changements aux DSE verront le jour en avril 2023.

**Question :** Est-il vrai que le Comité exécutif a exclu la grève comme tactique de négociation en faveur de l'arbitrage et, si c'est le cas, pourquoi ?

**Réponse : B. Myre :** Du point de vue législatif, lorsque l'agent négociateur signifie l'avis de négocier, il doit identifier le recours qu'il prendra en cas d'impasse à la table de négociation. Il y a deux options : la conciliation/grève ou l'arbitrage/médiation. Par tradition, l'APASE choisit l'arbitrage, et il s'agit là d'une décision prise par les membres, pas le directeur général.

**P. Isfeld :** S'il existe d'importantes divergences structurelles entre l'agent négociateur et l'employeur, c'est à la conciliation qu'il convient de recourir parce que nous avons besoin de l'arme lourde de la menace de refus de service à la table de négociation. L'APASE dispose actuellement d'un cadre de travail solide et elle est l'un des groupes de stratèges les mieux rémunérés au sein de l'État. L'APASE a besoin de certaines choses qui sont propres au travail des FS et d'augmentations économiques pour contrer l'inflation. Il vaut parfois mieux faire face à un.e professionnel.le du travail qui prendra en considération toute une gamme de facteurs objectifs, plutôt qu'au tribunal de l'opinion publique.

**Paul Joseph :** Il craint que l'arbitre n'accorde pas d'augmentation correspondant à l'inflation parce que d'autres syndicats de la fonction publique ont obtenu des augmentations inférieures. Il pense que l'APASE s'est résignée à son sort d'obtenir une faible augmentation en optant pour un arbitre.



## Compte rendu de la 57<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'APASE – Le lundi 24 octobre 2022

**P. Isfeld** : Les arbitres doivent tenir compte des décisions rendues dans les cas d'agents négociateurs qui ont opté pour la grève. Il y a un risque que l'employeur fasse un exemple d'un petit syndicat comme l'APASE.

**B. Myre** : L'APASE est aux prises avec un employeur qui peut permettre à l'APASE de déclencher la grève, mais qui peut aussi légiférer et imposer ses propres conditions aux travailleurs et travailleuses.

**Commentaire de M. Eyestone** : La décision de recourir à l'arbitrage est généralement judicieuse, et il estime que c'est la bonne approche. Il remercie P. Isfeld, B. Myre et le secrétariat de leur travail inlassable.

### 6. RAPPORT DU TRÉSORIER :

#### a) RAPPORT SUR L'ADHÉSION :

**Allison Poff** : L'APASE jouit d'une excellente situation financière et elle collabore avec ses partenaires de placements en vue de maximiser les rendements.

**A. Poff** : Nous continuons d'être prudents dans nos estimations concernant les cotisations perçues de nos membres en raison du retard continu dans le processus d'intégration des personnes dans notre syndicat lorsqu'elles se joignent à notre filière FS, que ce soit par un poste intérimaire ou dans le cadre d'un concours.

**A. Poff** : L'APASE continuera à presser les ministères de lui donner un tableau précis du nombre de membres qui font partie du syndicat. Le système Phénix reste un problème pour ce qui est d'établir le nombre exact de FS dans l'APASE. Pour le budget de 2023, le poste Salaires a augmenté de manière à tenir compte du nouvel agent ou de la nouvelle agente de la défense des intérêts et des relations avec les intervenants. Le titulaire de ce poste aidera l'APASE à élaborer des stratégies claires et à communiquer avec les populations clés qui influent sur le travail des membres de l'APASE.

**A. Poff** : Votre Comité exécutif demeure déterminé à investir dans la réserve pour moyens de pression au travail et nos autres investissements. Chaque année, nous transférons des fonds dans ces domaines pour assurer une croissance saine.

Les investissements ont augmenté à un bon rythme au cours des dernières années. À la fin de chaque année, lorsque l'APASE reçoit une forte somme en cotisations, elle cherche des possibilités d'investissement pour faire en sorte que les membres obtiennent un bon rendement; c'est pourquoi la situation financière reste saine. Je propose l'adoption du budget de 2023. Y a-t-il des questions ?

#### b) APPROBATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

**Question : C. Husband** : À la lecture des états financiers audités de 2021, je constate que l'APASE a enregistré un gros excédent. Où les fonds ont-ils été affectés ?

**Réponse : A. Poff** : L'APASE aime conserver des liquidités, mais la plupart de l'excédent est affecté à la réserve pour moyens de pression au travail et aux investissements. L'APASE s'est engagée envers ses membres à verser une partie des cotisations à la réserve pour moyens de pression au travail, et la question est ensuite réexaminée en fin d'exercice. La raison en est que l'APASE ne possède pas une idée nette du montant de cotisations qu'elle devrait recevoir chaque mois parce que l'employeur ne sait pas combien d'employés devraient être membres de l'APASE. Il est difficile d'établir un budget à partir d'une estimation; c'est pourquoi les budgets sont conservateurs.

**Pam Isfeld** : L'année dernière, l'APASE a décidé d'affecter les deux tiers de l'excédent à la réserve pour moyens de pression au travail parce que nous nous sommes engagés à couvrir deux semaines à temps plein en cas de refus de service. Le reste a été versé à la réserve générale pour investissements. L'APASE établit son budget sur la base d'environ 1800 membres, mais elle en compte près de 2000. L'APASE ne veut pas dépasser certains chiffres parce que l'employeur ne fournit pas de données plus précises. Elle ne veut pas empiler l'argent des membres et ne rien faire avec cet argent. Une fois que la réserve pour moyens de pression au travail aura atteint l'objectif de deux semaines à temps plein, l'APASE examinera les prochaines étapes.

**Question : P. Joseph** : Je compare le budget de 2021 à celui de 2023. Les frais du Comité exécutif sont passés de 33000 \$ à 110000 \$. Quels sont ces frais ?

**Réponse : A. Poff** : Durant la pandémie, les frais du Comité exécutif ont fortement baissé parce qu'il n'y avait ni réunions en présentiel ni activités de rayonnement. Le Comité exécutif restructure actuellement ses activités de rayonnement et il y a davantage d'activités et de formation en présentiel que lors des années antérieures. L'écart semble énorme, mais la pandémie a fortement réduit les frais et oblige l'APASE à investir dans des outils en ligne. Les frais sont à présent attribuables à l'augmentation des activités de rayonnement.

**Question : P. Joseph** : Les frais de déplacement pour des activités de rayonnement sont-ils comptabilisés dans le poste Frais du Comité exécutif ?

**Réponse : A. Poff** : Oui, les frais de déplacement sont comptabilisés dans le poste Frais du Comité exécutif. Les frais de formation du Comité exécutif sont comptabilisés dans un poste distinct.



## Compte rendu de la 57<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'APASE – Le lundi 24 octobre 2022

**Résolution : Allison Poff propose l'adoption des états financiers audités de décembre 2021, appuyée par Cael Husband. Aucune objection n'est soulevée. Résolution adoptée.**

### c) ADOPTION DU BUDGET 2023 :

Aucune autre question.

**Résolution : Allison Poff propose l'adoption du budget 2023 appuyée par John Gosal. Aucune objection n'est soulevée. Résolution adoptée.**

### 7. QUESTIONS RÉSULTANT DES RAPPORTS DISTRIBUÉS À L'ASSEMBLÉE: RAPPORT DES ASSURANCE COLLECTIVE, RAPPORT DU COMITÉ PROFESSIONNEL ET RAPPORT DU BOUT DE PAPIER:

Pas de question de la part des membres.

### 8. QUESTIONS DES MEMBRES :

**William Dunlop** annonce sa nouvelle initiative « Votre ami du service extérieur ». L'idée de ce programme, c'est que bon nombre de FS actuels ont eu vent de carrières dans le service extérieur par des connaissances et des mentors déjà dans le service extérieur. Les étudiant.e.s autochtones que le service extérieur est susceptible d'intéresser n'ont peut-être pas eu l'occasion de se renseigner au sujet de ces carrières et les autres que ça intéresse n'ont peut-être pas de mentors pour les aider à cheminer vers un emploi éventuel. La présentation de W. Dunlop lors de la Semaine de l'art de la profession exposera le plan d'action visant à mettre en œuvre le programme « Votre ami du service extérieur », et il espère que le plus grand nombre de personnes voudront y participer en cette période de réconciliation. La réconciliation, c'est établir et maintenir des relations respectueuses réciproques entre les populations autochtones et non-autochtones du Canada. Le programme a pour objectif d'accroître les occasions de sensibiliser les étudiant.e.s autochtones au service extérieur afin de les renseigner sur les carrières dans ce domaine et sur un programme de mentorat par des agent.e.s FS. Le programme n'est pas réservé exclusivement aux FS autochtones; il s'adresse à tous et à toutes. William invite tout le monde au séminaire, jeudi.

### 9. LEVÉE DE LA SÉANCE :

Aucun membre ne pose de question.

**Résolution : CJ Scott propose que la séance soit levée, appuyé par P. Joseph. Résolution adoptée. La séance est levée à 17h:15.**

### ANNEXE 1

**Rapport des assurances collectives** par Marty Johnston, adjoint de direction pour le Programme d'assurances collectives

Le nombre de membres participant à notre Programme d'assurance-vie collective est resté stable cette année suite à l'adhésion de nouveaux membres et aux fins automatiques de la protection avec l'âge. **L'APASE tient à encourager les recrues qui joignent les rangs du Service extérieur à se prévaloir de la période d'inscription ouverte de 60 jours, sans preuve d'assurabilité, et à présenter une demande d'adhésion.** Le régime d'assurance-vie de l'APASE offre un excellent produit conçu expressément pour la collectivité du Service extérieur dont les membres éprouvent de la difficulté à obtenir de l'assurance-vie lorsqu'ils quittent le Canada.

Le programme a besoin d'un plus grand nombre d'adhérents pour rester solide. La question sera examinée en prévision de la prochaine renégociation du programme prévue pour la fin de 2024. L'APASE a institué ce programme parce que bon nombre de nouveaux requérants étaient des membres à l'étranger dont le régime d'assurance au privé devait être renouvelé et qui n'arrivaient pas à trouver un fournisseur de produits d'assurance-vie.

Étant donné qu'un grand nombre de nos membres n'ont pas de protection de l'APASE, nous vous encourageons à prendre le temps d'examiner les avantages de l'assurance-vie temporaire et pour personnes à charge à primes très compétitives que l'APASE offre. Pour obtenir une brochure d'information, des formulaires de demande d'adhésion ou des renseignements, il suffit de vous rendre sur [www.pafso.com](http://www.pafso.com) ou de communiquer avec Marty Johnson par courriel à : [marty.johnston@pafso-apase.com](mailto:marty.johnston@pafso-apase.com).

Les opérations sont restées virtuelles presque toute l'année. Le système GroupNet de Canada Vie a continué à bien fonctionner. L'APASE poursuivra son examen du système de souscription de Canada Vie parce qu'il se produit constamment des erreurs de saisie de données. On ne sait pas au juste quand Canada Vie disposera d'un système permettant aux adhérents de consulter leur régime individuel d'assurance. L'APASE envisage d'actualiser la brochure destinée aux membres, car de légers changements de terminologie ont été apportés depuis 2018.

L'année dernière, le programme Best Doctors et le régime d'assurance en cas de maladie grave ont été renouvelés pour un an seulement parce que ce sont les adhérents qui les défraient après perception des primes. Si le nombre d'adhérents n'augmente pas, il se pourrait que ces programmes ne soient pas renouvelés afin que le régime reste en bonne situation financière en cas de réclamation importante.

Nous tenons à vous rappeler qu'une taxe provinciale de 8 % s'applique aux primes d'assurance-vie collective pour tous les résidents de l'Ontario, de 9 % pour ceux du Québec et de 7 %



## Compte rendu de la 57<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'APASE – Le lundi 24 octobre 2022

pour ceux du Manitoba. La taxe sur les primes ne s'applique pas aux membres qui sont actuellement en affectation à l'étranger, car ils sont réputés être des résidents du Canada, non pas des résidents d'une province en particulier.

L'APASE rappelle à ses membres qu'elle offre un programme unique d'assurances domiciliaire et automobile, souscrit par **Novex Group Insurance**, une des plus importantes sociétés d'assurance au pays. Grâce à l'administrateur de notre régime, **Group Services Insurance Brokers**, nous avons pu négocier des dispositions spéciales pour nos membres qui tiennent compte des exigences uniques en matière d'assurance des agents FS pendant qu'ils sont en affectation, notamment la protection de logements loués. Les membres doivent appeler au 1-800-268-3336 ou au 1-416-441-7000 ou envoyer un courriel à : [mkestane@gsibrokers.com](mailto:mkestane@gsibrokers.com) ou [skhedaru@gsibrokers.com](mailto:skhedaru@gsibrokers.com) pour adhérer à de nouvelles assurances ou modifier leur police. Veuillez vous rendre sur [www.pafso.com](http://www.pafso.com) pour obtenir de plus amples renseignements.

Vos commentaires et suggestions nous tiennent à cœur. Communiquez avec nous à : [marty.johnston@pafso-apase.com](mailto:marty.johnston@pafso-apase.com).

### ANNEXE 2

**Rapport du Comité professionnel** par Pam Isfeld, présidente du Comité professionnel

Depuis que la pandémie a obligé l'APASE à adopter un format virtuel pour ses activités de perfectionnement professionnel, nous y avons recours comme principal mode d'engagement des membres. En règle générale, nous avons constaté que notre auditoire continue d'augmenter fortement et que, lors de notre plus récent sondage triennal, beaucoup plus de membres à l'étranger que de membres à l'administration centrale ont participé à au moins un de nos webinaires ou tables rondes.

L'année dernière, notre première semaine virtuelle de l'art de la profession, composée d'une série de webinaires informels, a eu lieu au cours de la semaine du 25 octobre, de concert avec l'AGA. Cette activité comportait un éventail de discussions sur diverses questions professionnelles d'ordre pratique allant des rôles des gestionnaires du Programme de préparation et des agents et agentes de l'AISE aux pratiques exemplaires en matière d'engagement des communautés autochtones sur des enjeux commerciaux.

Depuis la dernière AGA, nous avons tenu plusieurs petits déjeuners et tables rondes de l'APASE réussis et bien suivis hors de la semaine de l'art de la profession. Il y eu notamment des séances avec les auteurs Gary Smith et Carole Bujreau, membres de la communauté du service extérieur, ainsi que des discussions d'experts sur la conscientisation et ce à quoi s'attendre sur le plan de la Covid-19. Nous avons aussi soutenu la mise en œuvre des amendements aux Statuts concernant la présidence de l'APASE

en tenant des séances d'information à diverses étapes, de même qu'une table ronde à l'intention des candidats et candidates intéressés.

Dans le cadre de notre engagement à la Réconciliation, nous avons collaboré avec AMBCANADA à promouvoir le Programme de bourses autochtones Deborah-Chatsis, qui vise à faire en sorte que les peuples autochtones du Canada soient adéquatement représentés au sein du service extérieur du Canada.

Sous la direction de William Dunlop, membre du Comité exécutif représentant IRCC, nous avons entrepris d'élaborer les grandes lignes d'un programme informel de mentorat FS dans le cadre duquel des membres actuels de l'APASE seront jumelés à des étudiants et étudiantes autochtones intéressés à faire carrière dans le service extérieur. Nous donnerons plus de détails sur nos plans et les occasions de participer des membres intéressés, lors d'une séance au cours de la semaine de l'art de la profession de cette année.

En juillet 2021, le Comité professionnel a subi une lourde perte avec le décès de Randy Orr, notre vice-président (IRCC) aux longs états de service, dont les généreux services manqueront énormément à la communauté du service extérieur. En reconnaissance de sa contribution, le Comité exécutif a institué le Prix commémoratif Randy-Orr pour services rendus à la communauté du service extérieur. Le premier lauréat ou la première lauréate recevra son prix lors d'une cérémonie virtuelle qui suivra immédiatement l'AGA 2022.

### Les plans pour 2023

Conformément à nos engagements établis dans le plan stratégique de l'APASE et à la suite d'une évaluation externe de nos capacités de communications et de défense des intérêts, nous espérons embaucher d'ici peu un agent ou une agente de la défense des intérêts et des relations avec les intervenants. En coopération avec le Comité des communications, le Comité professionnel travaillera de concert avec ce nouveau permanent ou cette nouvelle permanente à élaborer une stratégie de défense des intérêts pour l'APASE, conformément aux priorités approuvées par les membres. Nous appuierons aussi les activités d'autres comités de l'APASE concernant des enjeux comme les négociations collectives et l'examen cyclique des Directives sur le service extérieur.

L'APASE continuera à tenir des petits déjeuners virtuels à intervalles réguliers, habituellement le deuxième mardi de chaque mois, et à les enregistrer dans toute la mesure du possible à l'intention des membres qui ne peuvent pas y participer en direct. Nous avons pris l'engagement de tenir des activités à d'autres moments, quand le calendrier le permettra, et nous encourageons les membres à organiser et à animer des séances à leur convenance. Si vous planifiez une activité et aimeriez que nous



## Compte rendu de la 57<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'APASE – Le lundi 24 octobre 2022

vous aidions avec la publicité et/ou la plateforme, ou si vous souhaitez participer à d'autres activités du Comité professionnel, veuillez communiquer avec [pamela.isfeld@pafso.com](mailto:pamela.isfeld@pafso.com). En particulier, nous accueillerions volontiers votre participation et vos idées pour la semaine de l'art de la profession de l'année prochaine, qui aura lieu à la fin d'octobre.

### ANNEXE 3

**Rapport *bout de papier*** par Lillian Thomsen, rédactrice en chef

#### ***bout* garde le cap**

En 2022 le magazine phare de l'APASE, *bout de papier*, a maintenu fermement le cap sur l'objectif fixé en 2021 après une interruption et une restructuration en profondeur.

Sous la direction de la rédactrice en chef Lillian Thomsen, le conseil de rédaction de *bout* s'est rajeuni en accueillant bon nombre de visages neufs et rafraîchissants. Le groupe s'est réuni plusieurs fois à intervalles réguliers tout au cours de l'année afin d'établir les objectifs du magazine et de se livrer à des séances de remue-méninges en vue d'articles et de thèmes pour les prochains numéros.

Comme l'année dernière, *bout de papier* a, en 2022, visé à renforcer les liens avec sa base d'annonceurs actuelle. De nouveaux annonceurs se sont ajoutés au cours des derniers mois. Nous espérons que cette tendance se poursuivra l'année prochaine.

*bout de papier* a réussi à paraître à deux reprises en 2022. Le volume 32, no 1, a été publié en mars, suivi du volume 32, no 2, en septembre. C'est en deçà de l'objectif de trois numéros par année, mais, compte tenu des leçons apprises depuis la relance et du rajeunissement du conseil de rédaction, la production de chaque numéro successif est devenue plus facile, sinon plus rapide. Une meilleure planification, une participation accrue des membres du conseil de rédaction et l'inclusion de contributions de l'extérieur, notamment d'étudiants universitaires et des extraits de livres pertinents, ont insufflé beaucoup plus de momentum à la publication.

Au cours des prochains mois, *bout de papier* pourra respecter un calendrier de publication plus uniforme, ce qui devrait aider à trouver un plus grand nombre d'annonceurs et à compenser les coûts d'impression qui ne cessent de croître depuis quelques années. Depuis 2020, le prix de tout, de l'encre à la pâte à papier, a fortement augmenté, ce qui a grevé le budget de *bout*.

L'incarnation numérique de *bout de papier*, lancée en 2021, augmente constamment, quelques articles de chaque numéro étant mis à la disposition du grand public. Selon tous les critères pertinents, notamment le nombre de nouveaux utilisateurs et le temps moyen d'engagement, [boutdepapier.ca](http://boutdepapier.ca) a grandi au cours

des 12 derniers mois. Cette tendance devrait se maintenir grâce à la promotion accrue du site, par exemple, dans les médias sociaux et les messages de la présidente aux deux semaines.

Bref, *bout de papier* a gardé le cap en 2022. La feuille de route élaborée en 2020-2021 donne les résultats escomptés pour notre magazine. Nous nous attendons à ce que la tendance se maintienne en 2023.